

## BUREAU EXECUTIF du 11 janvier 2013

**Objet :** Proposition de dérogation pour la tranche d'âge d'admissibilité au Championnat de France Espoirs sur les supports planche à voile RRD120 Garçon et catamaran 15.5 Open

**Décision :**

Le Bureau Exécutif entérine la dérogation à la tranche d'âge pour l'admissibilité au Championnat de France Espoirs sur les supports planche à voile RRD120 garçon et catamaran 15.5 Open uniquement pour l'année 2013.

La tranche d'âge pour ces deux supports serait donc : de 14 à 17 ans dans l'année du Championnat (au 31 décembre de l'année civile en cours, soit 2013)

Le Bureau Exécutif demande à la Commission Technique Planche à Voile de travailler sur le dossier : passage de la pratique F42 à F31 pour une présentation au Conseil d'Administration de juin 2013.

VL soumission BE 130111 Age RRD120 15\_5.doc